

Poitiers, le **07 JAN. 2025**

La Présidente

à

Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale -
Éducation
Direction Education - Accueil périscolaire
Pôle Coordination des actions éducatives

Mesdames et Messieurs
Les membres du comité de la Caisse des écoles

N / Réf. : D-2024-008830
Dossier suivi par Richard VIGNER
Tél. : 05 49 52 37 62
education@poitiers.fr

Objet : Réunion des membres du comité de la Caisse des écoles

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du comité de la Caisse des écoles qui aura lieu le :

**Mardi 28 janvier 2025
de 17 H 30 à 19 H 00
A l'Hôtel de Ville - salle 22 (RDC NORD)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Débat sur les orientations budgétaires 2025
- Délibération sur l'organisation du scrutin des représentants des sociétaires en 2025
- Délibération sur l'appel à cotisation 2025
- Bilan 2024 de la Cité éducative
- Questions diverses

Je vous rappelle que le quorum est fixé à 5 membres présents, disposant d'une voix délibérative.

Je vous remercie d'avance pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour la Présidente,
La Vice-Présidente



Hélène PAUMIER



la Maire de Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le **31 JAN. 2025**

et qu'il est donc exécutoire.

Pour la Maire,
Par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

SEANCE DU 28 JANVIER 2025
Hôtel de Ville

Numéro : 2025-0001

Nombre de membres en exercice : 12
Quorum : 5
Date de la convocation : 7 janvier 2025
Affichée le :

Présidente de séance : PAUMIER Hélène

<u>Mandant(s)</u>	<u>Mandataire(s)</u>
MONCOND'HUY Léonore	PAUMIER Hélène

Présent-e-s :

- BESNARD Alexandra - Adjointe déléguée Education populaire et Maisons de quartiers (en
- CHOLAT Isabelle - Inspectrice de l'Education nationale
- FONTAINE Julie - Adjointe déléguée Restauration collective, périscolaire et accompagnement à la scolarité
- GERMAIN Catherine - Déléguée du Préfet
- PAUMIER Hélène - Vice-présidente - Adjointe déléguée Education et écoles publiques
- VIAL Zola - Inspectrice de l'Education nationale

Absents Excusé-e-s :

- BAILLY Yann - membre élu BARTHELEMY Fabrice - Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- BIDET-EMERIAU Sandra - Responsable Pôle Coordination des actions éducatives- Direction Education - Accueil périscolaire
- BOUTANT Karine - Coordinatrice du Programme de Réussite Educative
- JALLADEAU Marie-Christine - Assistante achat gestion - Direction Education - Accueil périscolaire
- GACE Yohann : Coordonnateur adjoint du Programme de Réussite Educative
- LEFORT Audrey - membre élu
- MARIKH GHAZZAF Nadia - membre élu
- MONCOND'HUY Léonore – Présidente - Maire de Poitiers
- PARCHEMIN Régine - Cheffe de Service de gestion comptable de Poitiers
- PETUREAU Christine - Directrice de la Direction des Finances
- PRIGENT Valérie - Coordinatrice REP
- SUREAUD Adrien - Inspecteur de l'Education Nationale
- TURLURE Hélène - Responsable préparation budgétaire - Direction des Finances

Assistaient à la réunion :

- ALAMICHEL Pauline - Cheffe de Projet Cité Educative - Les Couronneries
- FAIVRE Agnès - Directrice de la Direction Education – Accueil périscolaire
- VIGNER Richard - Référent aux partenariats éducatifs - Direction Education - Accueil périscolaire

CAISSE DES ÉCOLES – Débats d'orientations budgétaires

Le comité de la Caisse des écoles de la Ville de Poitiers, dans sa séance du mardi 28 janvier 2025, a débattu des orientations budgétaires 2025, notamment en ce qui concerne le Programme de réussite éducative et la cité éducative - quartier des Couronneries.

**Pour la Maire,
Présidente de la Caisse des écoles
La Vice-Présidente,**

ADOPTÉS

Hélène PAUMIER

Caisse des Écoles de la Ville de Poitiers

CAISSE DES ECOLES

Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année civile 2025 - Comité de Caisse des Écoles du 28 janvier 2025 -

Cette note vise à présenter les évolutions des programmes portés par la Caisse des écoles de Poitiers pour l'année 2025 dans le cadre du Débat sur les Orientations Budgétaires qui se tient le 28 janvier 2025.

La Caisse des écoles assure le portage financier de deux programmes :

- **Le Programme de réussite éducative (PRE)**
- **La Cité éducative des Couronneries**

Son budget est constitué de crédits de l'Etat (au titre de la politique de la Ville et de la Cité éducative), de la Ville et du Département.

I LES ORIENTATIONS POUR LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Éducative, d'un montant estimé en 2025 pour 295 K€, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2024. Il repose sur une approche globale des problèmes d'un enfant repérés par une équipe pluridisciplinaire de soutien. La construction de parcours individualisés d'accompagnement social et éducatif pour les enfants (2-16 ans), avec leur famille, vise à surmonter ou atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite scolaire et éducative du jeune concerné.

Les orientations prioritaires du dispositif sont les suivantes :

- **Le soutien à la parentalité** : accompagnement individualisé des familles pour favoriser leur implication et les rendre autonomes dans leurs démarches.
- **La santé** : permettre un diagnostic et une orientation adéquate pour la prise en charge des difficultés liées à la santé physique et mentale et au rythme de vie des écoliers et collégiens. Accompagner les familles dans ces démarches.
- **L'accompagnement à la scolarité** : permettre à chaque enfant d'être accompagné dans sa scolarité, transmettre des habitudes et méthodes de travail, associer les parents à ce temps.
- **L'accompagnement à l'ouverture culturelle, l'accès aux loisirs, l'accès aux sports** : permettre à chaque enfant d'accéder à des loisirs dans un collectif et/ou d'accéder à une pratique sportive et/ou une pratique culturelle. Permettre à la famille d'identifier les lieux ressources pour les enfants et les parents.
- **La prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire** : travail autour de l'estime de soi, de la motivation scolaire.

Les prévisions pour 2025 :

- **Légère augmentation du loyer et des charges** :
Cela fait suite au déménagement de l'équipe dans ses nouveaux locaux et aux évolutions du coût des charges.
- **Augmentation des frais de masse salariale** :
Le renforcement de l'équipe avec le recrutement d'un troisième référent de parcours depuis août 2024 génère pour 2025 une augmentation du coût de personnel mis à disposition par la Ville. L'équipe du PRE étant plus présente sur le quartier des Couronneries, il a été

convenu que la cité éducative participe au financement de ce poste, au prorata du temps passé sur le quartier. La Ville assure le reste du financement de ce poste.

- **Augmentation des coûts liés à l'offre d'interprétariat :**
Le nombre de demande d'interprétariat ayant été plus important en 2024, le budget 2025 prévoit de réajuster les moyens financiers pour continuer à répondre à cette demande des écoles.
- **Diminution du budget dédié aux permanences d'écoute psychologique :**
L'engagement du PRE à soutenir financièrement pendant 3 ans les permanences d'écoute psychologiques portées par SOELIFA étant arrivé à échéance, il est proposé de revoir l'aide accordée à partir du 1er janvier 2025.
- **Poursuite du projet « Coup de Pouce » :**
Cette action inscrite au plan d'action de la Cité éducative consiste à proposer des ateliers lecture et mathématique à des petits groupes d'enfants. Le PRE pilote cette action d'accompagnement à la scolarité depuis septembre 2023.
Après une première année prometteuse, le dispositif se poursuit en 2025.
Le budget prévisionnel 2025 tient compte de l'implication des enseignants jusqu'en juin 2025 dans le cadre du pacte. La prévision budgétaire est établie pour assurer la continuité de cette action dans l'éventualité de la non reconduction du pacte.
Bénéficiant des crédits de l'Etat pour la Cité éducative, cette action sera intégralement financée par une subvention de l'Etat à la Caisse des écoles.

II LES ORIENTATIONS DE LA CITE EDUCATIVE DES COURONNERIES

La Cité éducative, d'un montant estimé en 2025 pour 265 K€, est un programme de l'Etat qui vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes de la naissance à l'insertion professionnelle avant, pendant, autour et après le temps scolaire. L'objectif est de coordonner et de renforcer les dispositifs existants mais aussi de proposer de nouvelles actions afin d'offrir aux enfants et aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement.

Dans l'attente de la réponse de l'Etat à la demande de renouvellement du label pour le quartier des Couronneries, le budget prévisionnel prévoit une reconduction des crédits de l'Etat et de la Ville pour la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action.

Cette démarche consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs pour répondre aux enjeux stratégiques fixés par l'État :

1. Conforter le rôle de l'école
2. Promouvoir la continuité éducative
3. Ouvrir le champ des possibles

Jusqu'en 2024, la Cité éducative du quartier des Couronneries s'est fixé 5 thématiques prioritaires :

1. **Le climat éducatif**
2. **La culture scolaire**
3. **La parentalité et petite enfance**
4. **La santé, le sport et la culture vecteurs d'émancipation**
5. **L'orientation et l'insertion professionnelle**

Ces priorités pourraient être requestionnées en 2025.

Les prévisions pour 2025 :

- **Poursuite du déploiement des actions en référence aux 5 priorités pour le quartier :**
Les commissions thématiques qui se sont tenues de décembre à février de l'année 2023, et qui ont réuni plus de 200 participants, ont permis d'associer les acteurs du quartier à la

Débat d'orientations budgétaires 2025

- Comité de Caisse des Écoles du 28 janvier 2025 -

définition des problématiques et aux premières préconisations. Le plan d'action initial est ajusté à l'aune de ce travail collaboratif. Les campagnes d'appel à projet et les groupes de travail thématiques permettent aux porteurs de projet d'être force de proposition.

Pour assurer une continuité d'activité aux porteurs dont les projets se déroulent sur 2 années budgétaires (année scolaire 2024-2025), les crédits nécessaires non utilisés ont été fléchés, un report sera demandé.

L'enveloppe budgétaire prévue pour les actions reste stable. Les projets pourront faire l'objet de subventions ou de prestations de service.

- **Poursuite de la mission d'évaluation :**

En 2022, la consultation publique a permis de retenir le Cabinet Education & Territoires.

La mission d'évaluation s'est achevée en janvier 2025. Une nouvelle consultation sera lancée si l'Etat renouvelle le label.

La mission sera cofinancée par des crédits de la Ville et de l'Etat.

Le budget prévisionnel prévoit une légère augmentation de cette enveloppe.

- **Légère diminution des frais à caractère général :**

Le budget 2025 prévoit d'ajuster les frais de communication, fournitures et représentation.

III CLOTURE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les demandes de subventions pour la mise en œuvre du programme de réussite éducative ont été transmises aux financeurs le 1^{er} décembre 2024.

Les demandes de subventions pour la mise en œuvre de la Cité éducative seront adressées en 2025, conformément à la prochaine convention cadre triennale signée par l'Etat (Préfecture), les services académiques de l'Education nationale et la Ville de Poitiers en cas de renouvellement.

Fait à Poitiers,
Le 28 janvier 2025



la Maire de Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le **31 JAN. 2025**

et qu'il est donc exécutoire.

Pour la Maire,
Par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

SEANCE DU 28 JANVIER 2025
Hôtel de Ville

Numéro : 2025-0002

Nombre de membres en exercice : 12
Quorum : 5
Date de la convocation : 7 janvier 2025
Affichée le :

Présidente de séance : PAUMIER Hélène

<u>Mandant(s)</u>	<u>Mandataire(s)</u>
MONCOND'HUY Léonore	PAUMIER Hélène

Présent·e·s :

- BESNARD Alexandra - Adjointe déléguée Education populaire et Maisons de quartiers (en
- CHOLAT Isabelle - Inspectrice de l'Education nationale
- FONTAINE Julie - Adjointe déléguée Restauration collective, périscolaire et accompagnement à la scolarité
- GERMAIN Catherine - Déléguée du Préfet
- PAUMIER Hélène - Vice-présidente - Adjointe déléguée Education et écoles publiques
- VIAL Zola - Inspectrice de l'Education nationale

Absents Excusé·e·s :

- BAILLY Yann - membre élu BARTHELEMY Fabrice - Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- BIDET-EMERIAU Sandra - Responsable Pôle Coordination des actions éducatives- Direction Education - Accueil périscolaire
- BOUTANT Karine - Coordinatrice du Programme de Réussite Educative
- JALLADEAU Marie-Christine - Assistante achat gestion - Direction Education - Accueil périscolaire
- GACE Yohann : Coordonnateur adjoint du Programme de Réussite Educative
- LEFORT Audrey - membre élu
- MARIKH GHAZZAF Nadia - membre élu
- MONCOND'HUY Léonore – Présidente - Maire de Poitiers
- PARCHEMIN Régine - Cheffe de Service de gestion comptable de Poitiers
- PETUREAU Christine - Directrice de la Direction des Finances
- PRIGENT Valérie - Coordinatrice REP
- SUREAUD Adrien - Inspecteur de l'Education Nationale
- TURLURE Hélène - Responsable préparation budgétaire - Direction des Finances

Assistaient à la réunion :

- ALAMICHEL Pauline - Cheffe de Projet Cité Educative - Les Couronneries
- FAIVRE Agnès - Directrice de la Direction Education – Accueil périscolaire
- VIGNER Richard - Référent aux partenariats éducatifs - Direction Education - Accueil périscolaire

CAISSE DES ÉCOLES – Délibération sur l'organisation du scrutin des représentants des sociétaires

Le mandat de trois représentants des membres sociétaires au comité de la Caisse des écoles expire à la date du 30 mai 2025.

Le Comité de la Caisse des écoles fixe donc la date des élections au mercredi 21 mai 2025.

Le scrutin sera organisé uniquement par vote par correspondance.

Les votes par correspondance seront reçus à l'Hôtel de Ville – Direction Education – accueil périscolaire au plus tard le mercredi 14 mai 2025, 17h30, dernier délai.

L'Assemblée Générale de la Caisse des écoles de Poitiers se tiendra le mercredi 21 mai 2025 à 16 H 30. Les sociétaires présents procéderont au dépouillement des votes et proclameront les résultats.

Les nouveaux membres du comité de la Caisse des écoles seront ainsi installés à la prochaine séance de la Caisse des écoles de Poitiers, leur mandat expirera le 30 mai 2028.

ADOPTÉE

**Pour la Maire,
Présidente de la Caisse des écoles
La Vice-Présidente,**

Hélène PAUMIER



la Maire de Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le **31 JAN. 2025**

et qu'il est donc exécutoire.

Pour la Maire,
Par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

SEANCE DU 28 JANVIER 2025
Hôtel de Ville

Numéro : 2025-0003

Nombre de membres en exercice : 12

Quorum : 5

Date de la convocation : 7 janvier 2025

Affichée le :

Présidente de séance : PAUMIER Hélène

Mandant(s)

MONCOND'HUY Léonore

Mandataire(s)

PAUMIER Hélène

Présent-e-s :

- BESNARD Alexandra - Adjointe déléguée Education populaire et Maisons de quartiers (en
- CHOLAT Isabelle - Inspectrice de l'Education nationale
- FONTAINE Julie - Adjointe déléguée Restauration collective, périscolaire et accompagnement à la scolarité
- GERMAIN Catherine - Déléguée du Préfet
- PAUMIER Hélène - Vice-présidente - Adjointe déléguée Education et écoles publiques
- VIAL Zola - Inspectrice de l'Education nationale

Absents Excusé-e-s :

- BAILLY Yann - membre élu BARTHELEMY Fabrice - Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- BIDET-EMERIAU Sandra - Responsable Pôle Coordination des actions éducatives- Direction Education - Accueil périscolaire
- BOUTANT Karine - Coordinatrice du Programme de Réussite Educative
- JALLADEAU Marie-Christine - Assistante achat gestion - Direction Education - Accueil périscolaire
- GACE Yohann : Coordinateur adjoint du Programme de Réussite Educative
- LEFORT Audrey - membre élu
- MARIKH GHAZZAF Nadia - membre élu
- MONCOND'HUY Léonore – Présidente - Maire de Poitiers
- PARCHEMIN Régine - Cheffe de Service de gestion comptable de Poitiers
- PETUREAU Christine - Directrice de la Direction des Finances
- PRIGENT Valérie - Coordinatrice REP
- SUREAUD Adrien - Inspecteur de l'Education Nationale
- TURLURE Hélène - Responsable préparation budgétaire - Direction des Finances

Assistaient à la réunion :

- ALAMICHEL Pauline - Cheffe de Projet Cité Educative - Les Couronneries
- FAIVRE Agnès - Directrice de la Direction Education – Accueil périscolaire
- VIGNER Richard - Référent aux partenariats éducatifs - Direction Education - Accueil périscolaire

CAISSE DES ÉCOLES – Délibération sur l'appel à cotisations 2025

Le comité de la Caisse des écoles de la ville de Poitiers, dans sa séance du 28 janvier 2025, a fixé le montant minimal des cotisations pour l'année 2025 comme suit :

- les parents d'élèves des établissements scolaires publics du premier degré de Poitiers : 1,00 €
- les directeurs et les enseignants des établissements scolaires publics du premier degré de Poitiers : 1,00 €
- les administrateurs des équipements socio-culturels de Poitiers : 1,00 €
- les administrateurs des organismes d'éducation populaire de Poitiers : 1,00 €

- les conseillers municipaux de la Ville de Poitiers : 1,00 €

Il est proposé de maintenir ce même montant de cotisations pour l'élection de l'année 2025.

Ces cotisations sont imputées en recettes au Budget Primitif 2025.

ADOPTÉE

**Pour la Maire,
Présidente de la Caisse des écoles
La Vice-Présidente,**


Hélène PAUMIER